



| | | | |
|-------------------------|---|-----------------------------|------------------------|
| 1-IDENTIFICATION | | IDENTIFIANT UNIQUE : | INF-BI-2019-056 |
| DIRECTION : | INFRASTRUCTURES | | |
| SERVICE : | Biens immobiliers | | |
| DATE : | 26 juillet 2019 | | |
| OBJET : | Régularisation du titre de propriété d'une partie de l'assiette de la rue Marcelle-Ferron (lot 2 660 408 du cadastre du Québec) (secteur Lévis) | | |

2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)

Il a été porté à l'attention de la ville de Lévis par un propriétaire foncier, qu'un lot composant une partie de l'assiette de la rue Marcelle-Ferron dans le secteur Lauzon, soit le lot 2 660 408 du cadastre du Québec, n'appartient pas à la Ville. Bien que cette rue soit ouverte à la circulation publique depuis plusieurs années, le titre de propriété du lot précité n'a jamais été transféré à la Ville.

Afin de régulariser le titre de propriété de ce lot, nous suggérons que la ville se prévale de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. 47.1, ci-après, « LMC »), lequel édicte les formalités qu'elle doit accomplir afin de devenir propriétaire de l'assiette d'une voie publique existante qui n'est pas conforme aux titres. Les formalités visées par cette disposition comportent notamment l'adoption d'une résolution identifiant la voie concernée. Les autres formalités énoncées à l'article 73 LCM sont de nature juridique.

Si elle est acceptée, le suivi de la recommandation contenue à la présente fiche de prise de décision sera pris en charge par la Direction du greffe.

2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)

Il est proposé d'entreprendre les démarches prévues à l'article 73 LCM pour régulariser le titre de propriété de ce lot de la rue Marcelle-Ferron, secteur Lauzon.

3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/impacts)

N/A

4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

- ✚ adoption d'une résolution approuvant la description technique du terrain ;
- ✚ dépôt au bureau de la municipalité d'une copie vidimée de cette résolution ;
- ✚ publication du premier avis;
- ✚ publication du second avis (après le 60^e et au plus tard le 90^e jour qui suit la première publication);
- ✚ publication au registre foncier d'une déclaration indiquant notamment que les formalités prévues à la loi ont été accomplies.

5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Séance du comité exécutif du 20 août 2019 afin de pouvoir entamer le processus légal.

6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2019-2020-2021)

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

| Description | Coûts/revenus | Impacts 2019 | Impacts 2020 | Impacts 2021 |
|--------------------------------------|--|--|--|--------------|
| N/A | | | | |
| Financement déjà autorisé par | | | | |
| Budget de fonctionnement | Disponibilités budgétaires ? | Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> | Poste budgétaire : | |
| Règlement d'emprunt spécifique | RV- | Extra ctb : | Poste budgétaire : | |
| Règlement « Omnibus » | RV- | Extra ctb : | Résolution CE- | |
| Autre (spécifier) | | Extra ctb : | Résolution CV- | |
| Numéro de projet PTI : | | Projet subventionné ? | Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> | |
| Compensation requise ? | Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input type="checkbox"/> | Si projet subventionné, préciser le titre du programme et % | | |
| Titre du programme : | | | | % |

6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)

| | |
|--|---------------------------------------|
| MONTANT DES COÛTS ARRONDI : | |
| INFORMATION PTI : | |
| Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée | |
| Montant à financer | Source de financement proposée |
| | |
| Commentaires : | |

7-PERSONNES CONSULTÉES

| Nom de la personne | Champ de compétence | Position (en accord?) | Date (jj/mm/aa) |
|----------------------------|---|---|-----------------|
| Amélie Cadieux-Cardin, DAJ | Validation de la recommandation | Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer) | 24-07-2019 |
| Charles Lemoyne, Génie | Confirmation que ce lot constitue une voie ouverte à la circulation | Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer) | 18/07/2019 |

Explication :

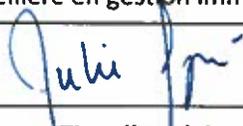
8-RECOMMANDATION (énoncé)

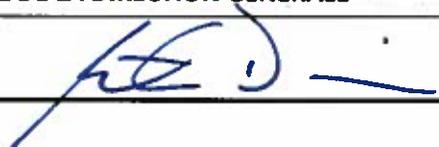
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'approuver la description technique du lot 2 660 408 du cadastre du Québec, préparée par Renelle Labrecque, arpenteur-géomètre, datée du 25 juillet 2019, portant le numéro 4 de ses minutes, correspondant à une partie de l'assiette de la rue Marcelle-Ferron, secteur Lévis et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le troisième alinéa de l'article 73 de la Loi sur les compétences municipales et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au sixième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville de Lévis sur cette partie d'assiette de rue.

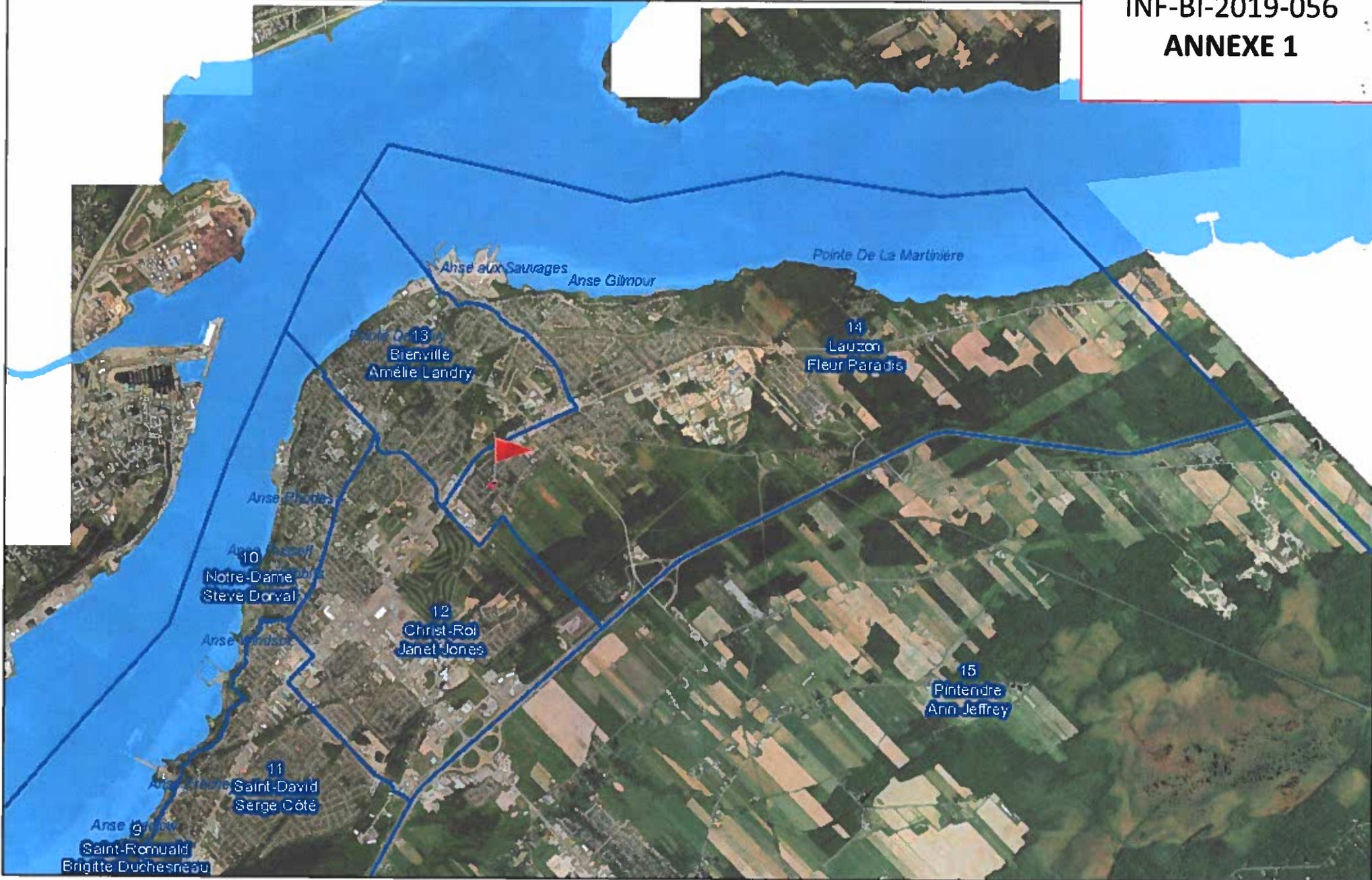
9-LISTE DES PIÈCES JOINTES

INF-BI-2019-056-ANNEXE 1 – Plan général
 INF-BI-2019-056-ANNEXE 2 – Plan du lot 2 660 408
 INF-BI-2019-056-ANNEXE 3 – Description technique

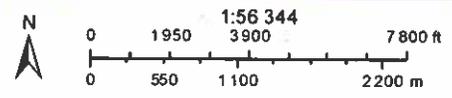
10-APPROBATIONS/SIGNATURES

| Préparé par (nom complet) : | Titre d'emploi | Date (jj/mm/aa) |
|--|---|-----------------|
| Julie Gagné, É.A. | Conseillère en gestion immobilière | 26/07/2019 |
| Signature : |  | |
| Nom du responsable d'activité budgétaire | Titre d'emploi | Date (jj/mm/aa) |
| Simon Gauthier | Coordonnateur | |
| Signature : | | |
| Recommandé par : | Titre d'emploi | Date (jj/mm/aa) |
| Frédéric Bourque | Chef de service | 26/07/2019 |
| Signature : |  | |
| Nom du directeur/directrice : | Titre d'emploi | Date (jj/mm/aa) |
| Jean Paquet | Directeur | 2019/07/26 |
| Signature : |  | |

| SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE | DATE (jj/mm/aa) |
|---|-----------------|
|  | 7.08.2019 |



18 juillet 2019
08:23:32



Lot 2 660 408
Rue Marcelle-Ferron

note: Ce document n'a aucune valeur légale.

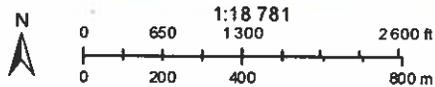
Légende





18 juillet 2019

08:24:05



Lot 2 660 408
Rue Marcelle-Ferron

note: Ce document n'a aucune valeur légale.

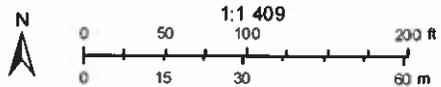
Légende

- Centre de rue projeté
- Bail
- Lien Piétonnier





18 juillet 2019
08:24:54



Lot 2 660 408
Rue Marcelle-Ferron

note : Ce document n'a aucune valeur légale

Légende

- | | | | | | | | |
|----|-----------------------|---|----------------|---|-----------------|---|------|
| -- | Centre de rue projeté | ● | Crochet | □ | Lot | ■ | Bail |
| ■ | Lien Piétonnier | — | Fleche matrice | □ | UniteEvaluation | | |





**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC**

LOT(S): 2 660 408
CADASTRE: Du Québec
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: Lévis
MUNICIPALITÉ: Ville de Lévis
ARRONDISSEMENT : Desjardins

**DESCRIPTION TECHNIQUE
RAPPORT**

1. L'OBJET:

Ce présent rapport décrit l'emplacement d'un lot afin d'acquérir une partie de l'assiette de la voie publique selon les modalités de l'article 73 de la Loi sur les compétences municipales.

2. LA DÉSIGNATION DU BIEN-FONDS

Lot 2 660 408 (rue Marcelle-Ferron)

Un lot, de figure irrégulière, borné et décrit comme suit:

| | Lot(s) Bornant(s) | Ligne | Longueur (en mètre) |
|---------------|------------------------------------|--------------|--------------------------------|
| au nord-est | 2 433 659 et 2 433 660 | droite | 26,15 |
| au sud-est | 2 660 411 (rue Marcelle-Ferron) | droite | 17,03 |
| au sud-ouest | 2 433 613 et 2 433 611 | droite | 25,15 |
| au nord-ouest | 2 660 407 (rue Marcelle-Ferron) | droite | 17,00 |

SUPERFICIE : 436,1 m.c.

Tel qu'apparaissant au plan du cadastre du Québec déposé le 14 février 2003.

DOSSIER : 19 003
MINUTE : 4

2/...

3. LE SYSTEME DE MESURE

Dans la présente description et sur le plan ci-annexe, les dimensions sont en mètres (S.I.).

4. LE PLAN

Ce rapport et le plan ci-joint font parties intégrantes de la présente description technique. Cette description technique ne doit pas être utilisée ou invoquée à une autre fin que celle mentionnée dans ce rapport sans l'autorisation écrite de l'arpenteur-géomètre soussigné.

Cette description technique provient d'une compilation cadastrale, aucun contrôle terrain et analyse foncière n'ont été réalisés.

5. LA CLOTURE DE LA MINUTE

En foi de quoi, j'ai signé le présent rapport et le plan ci-annexé, ce 25 juillet 2019 sous le numéro 4 de mes minutes.

Renelle Labrecque

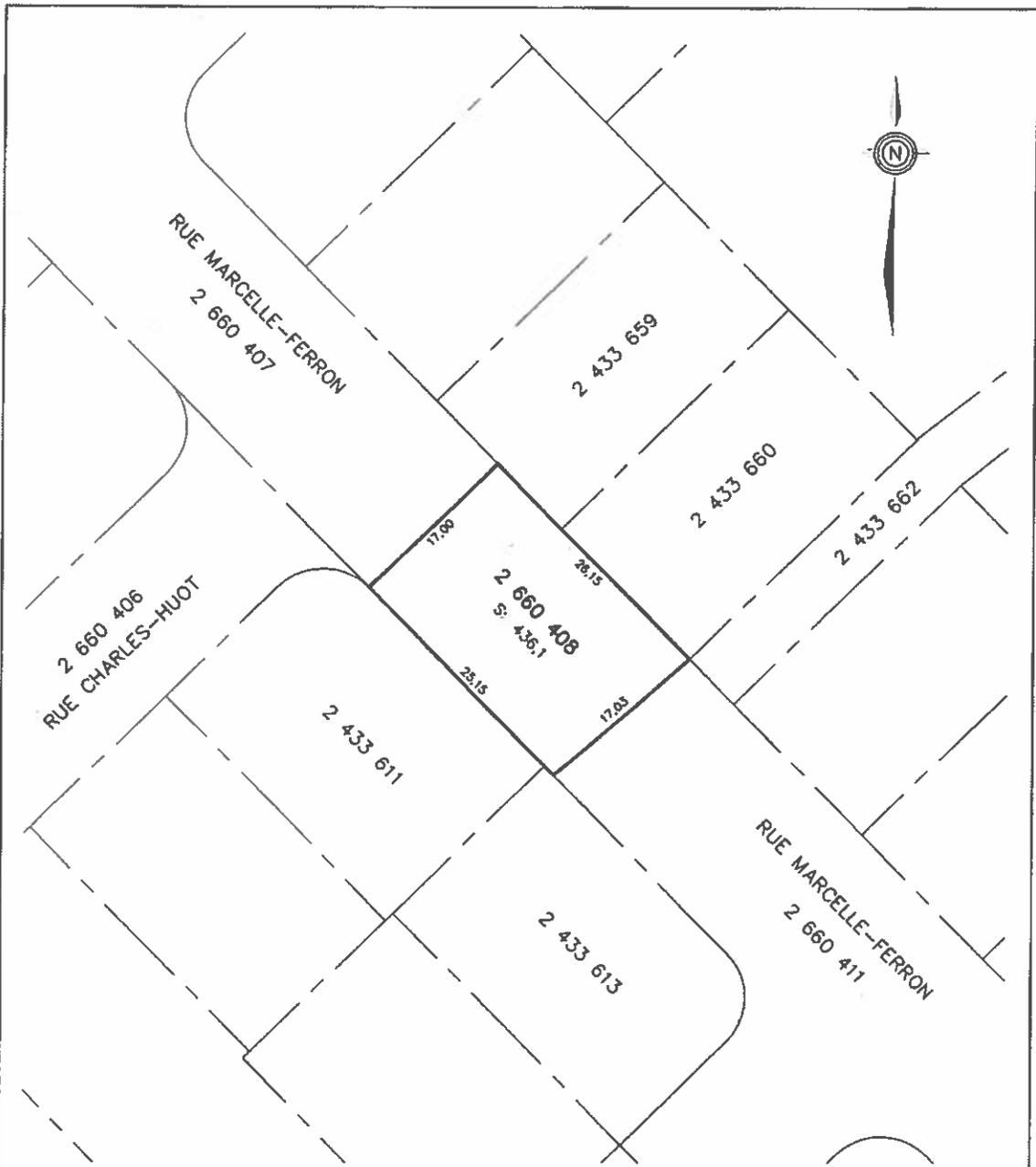
Renelle Labrecque
Arpenteur-géomètre

Lévis, le 25 juillet 2019
Dossier: 19 003
Minute : 4

Copie conforme numérique
de l'original par :

Émise le :
2019-07-25





Requérante: Julio Gagné pour la Ville de Lévis

Notes: Les limites de propriétés proviennent de compilations cadastrales, aucun contrôle terrain et analyse foncière n'ont été réalisés. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI). Ce plan et le rapport ci-joint font parties intégrantes de la description technique. Cette description technique ne doit pas être utilisée ou invoquée à une autre fin sans l'autorisation écrite de l'arpenteur-géomètre soussigné.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Objet: Acquisition d'une partie de la voie publique
 Lot (s): 2 660 408
 Cadastre: Du Québec
 Circonscription foncière: Lévis
 Municipalité: Ville de Lévis
 Arrondissement: Desjardins
 Échelle: 1 : 500



Lévis
 DIRECTION DES TECHNOLOGIES
 DE L'INFORMATION
 DIVISION GÉOMATIQUE
 795, boul Alphonse-Desjardins
 Lévis (Québec) G6V 5T4

Signé numériquement à Lévis le 25 juillet 2019

Par: *Renelle Labrecque*
 RENELLE LABRECQUE
 Arpenteur-géomètre

Copie conforme numérique
 de l'original par:

Émise le:
 2019-07-25



Dossier: 19 003

Minute: 4



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC**

LOT(S): 2 660 408
CADASTRE: Du Québec
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: Lévis
MUNICIPALITÉ: Ville de Lévis
ARRONDISSEMENT : Desjardins

**DESCRIPTION TECHNIQUE
RAPPORT**

1. L'OBJET:

Ce présent rapport décrit l'emplacement d'un lot afin d'acquérir une partie de l'assiette de la voie publique selon les modalités de l'article 73 de la Loi sur les compétences municipales.

2. LA DÉSIGNATION DU BIEN-FONDS

Lot 2 660 408 (rue Marcelle-Ferron)

Un lot, de figure irrégulière, borné et décrit comme suit:

| | Lot(s) Bornant(s) | Ligne | Longueur (en mètre) |
|---------------|------------------------------------|--------------|--------------------------------|
| au nord-est | 2 433 659 et 2 433 660 | droite | 26,15 |
| au sud-est | 2 660 411 (rue Marcelle-Ferron) | droite | 17,03 |
| au sud-ouest | 2 433 613 et 2 433 611 | droite | 25,15 |
| au nord-ouest | 2 660 407 (rue Marcelle-Ferron) | droite | 17,00 |

SUPERFICIE : 436,1 m.c.

Tel qu'apparaissant au plan du cadastre du Québec déposé le 14 février 2003.

DOSSIER : 19 003
MINUTE : 4

2/...

3. LE SYSTEME DE MESURE

Dans la présente description et sur le plan ci-annexé, les dimensions sont en mètres (S.I.).

4. LE PLAN

Ce rapport et le plan ci-joint font parties intégrantes de la présente description technique. Cette description technique ne doit pas être utilisée ou invoquée à une autre fin que celle mentionnée dans ce rapport sans l'autorisation écrite de l'arpenteur-géomètre soussigné.

Cette description technique provient d'une compilation cadastrale, aucun contrôle terrain et analyse foncière n'ont été réalisés.

5. LA CLOTURE DE LA MINUTE

En foi de quoi, j'ai signé le présent rapport et le plan ci-annexé, ce 25 juillet 2019 sous le numéro 4 de mes minutes.

Renelle Labrecque

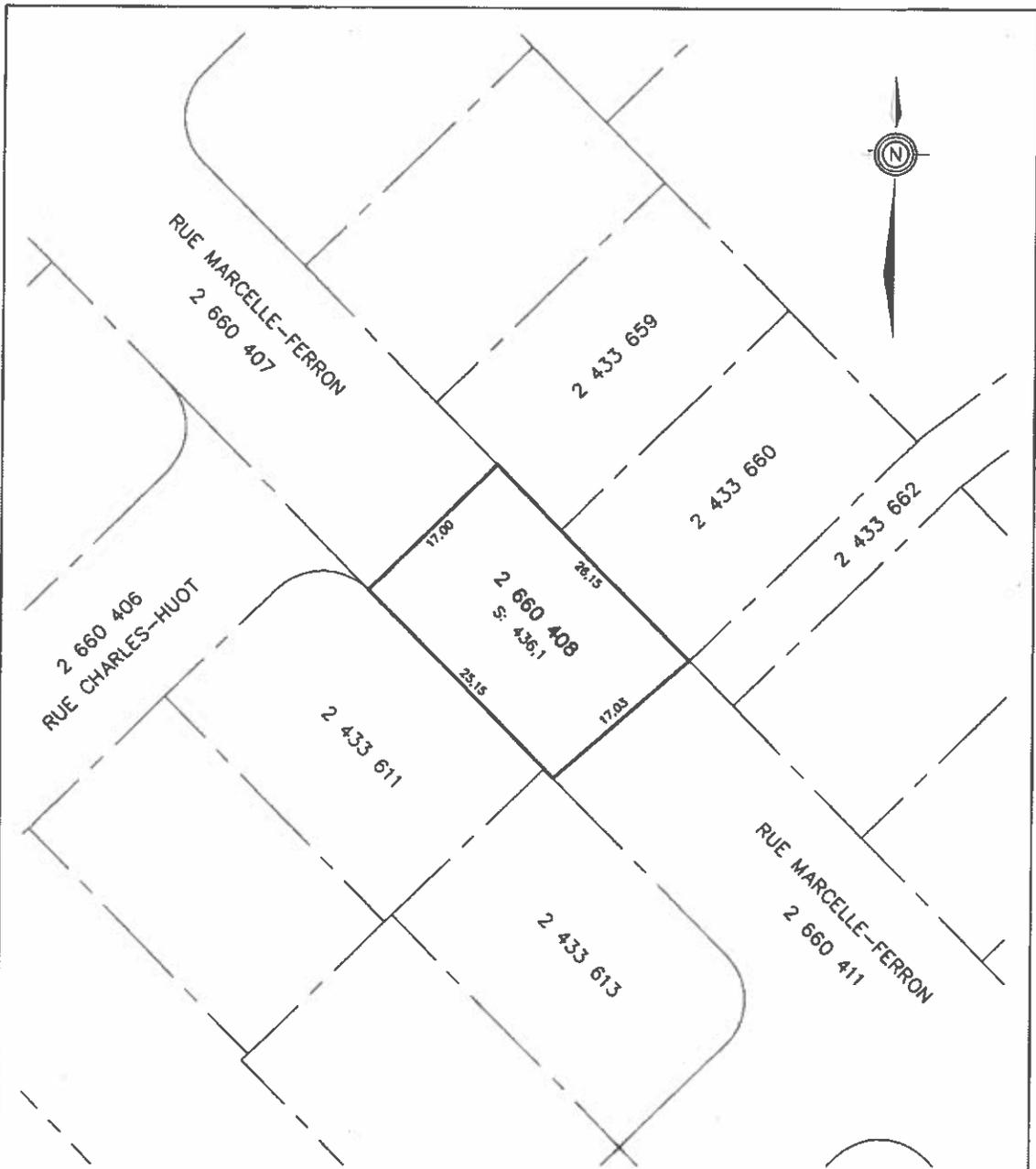
Renelle Labrecque
Arpenteur-géomètre

Lévis, le 25 juillet 2019
Dossier: 19 003
Minute : 4

Copie conforme numérique
de l'original par :

Émise le :
2019-07-25





Requérante: Julie Gagné pour la Ville de Lévis
 Notes: Les limites de propriétés proviennent de compilations cadastrales, aucun contrôle terrain et analyse foncière n'ont été réalisés. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI). Ce plan et le rapport ci-joint font parties intégrantes de la description technique. Cette description technique ne doit pas être utilisée ou invoquée à une autre fin sans l'autorisation écrite de l'arpenteur-géomètre soussignée.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Objet: Acquisition d'une partie de la voie publique
 Lot (s): 2 660 408
 Cadastre: Du Québec
 Circonscription foncière: Lévis
 Municipalité: Ville de Lévis
 Arrondissement: Desjardins
 Échelle: 1 : 500



Lévis
 DIRECTION DES TECHNOLOGIES
 DE L'INFORMATION
 DIVISION GÉOMATIQUE
 795 boul Alphonse-Desjardins
 Lévis (Québec) G6V 5T4

Signé numériquement à Lévis le 25 juillet 2019
 Par: *Renelle Labrecque*
 RENELLE LABRECQUE
 Arpenteur-géomètre

Copie conforme numérique de l'original par
 Émise le: 2019-07-25



Dossier: 19 003
 Minute: 4